

174
PUBLIE LE
10 JUL. 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 2 JUILLET 2013 À 18 HEURES 30

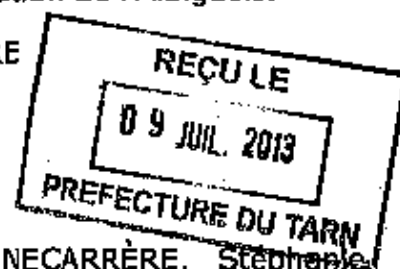
N° 3 - 112 / 2013 : CONTRAT DE PERFORMANCE 2013-2018 AGRIMIP SUD-OUEST
INNOVATION

L'An Deux Mille Treize, le 2 juillet 2013

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 juillet 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Claude JULIEN



Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphane GUIRAUD-CHAUMEIL, Jean-Michel BOUAT, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Claude COSTES, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Noël RAMON,

Membres suppléants présents non votants : Madame, Messieurs, Marie-Claude DURAND, Alain LONG, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Christine DEVOISINS, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Marie-Pierre GRANIER, Naima MARENGO, Dominique BILLET, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Robert BOUDES, Michel DELPOUX.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Christelle GUILLAUMOT, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Max CHAIZE, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Ellane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 36

Votants (titulaires, suppléants votants) : 33

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 JUILLET 2013**N° 3 - 112 / 2013 : CONTRAT DE PERFORMANCE 2013-2018 AGRIMIP SUD-OUEST INNOVATION**

Pilote : développement économique

Autres services concernés: directeur général des services
Finances et budget

**Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur**

Depuis sa création en 2008, le pôle de compétitivité régional AGRIMIP SUD-OUEST tenu par l'agglomération de l'Albigeois, présente, depuis lors, au sein de son conseil d'administration.

En 2012, le pôle s'étend à la Région Aquitaine et devient AGRIMIP SUD-OUEST INNOVATION tout en maintenant son siège en Midi-Pyrénées.

Le pôle a pour objectifs de développer, dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de nouveaux produits, services et procédés innovants par l'émergence de projets de R&D collaboratifs et d'accompagner le développement et la croissance des entreprises.

Dans le cadre de la politique nationale des pôles de compétitivité, le pôle soumet aujourd'hui, à l'avis de l'ensemble de ses partenaires financeurs, son nouveau contrat de performance 2008-2013 et sa feuille de route qui fixent ses orientations stratégiques et ses actions sur cette période.

Au travers de la signature de ce contrat de performance, les collectivités s'engagent sur la base d'un accord de principe, à soutenir la démarche et le développement du pôle et ancrent leur stratégie de développement territorial dans l'Innovation.

En contrepartie, l'Etat renouvelle au pôle son label pôle de compétitivité.

Avec ce nouveau contrat de performance, AGRIMIP SUD-OUEST INNOVATION s'ancre de plus en plus au cœur de la stratégie technopolitaine de l'agglomération d'Albi.

Au travers de son axe technologique « agro-raffinerie et valorisation des constituants agricoles », AGRIMIP SUD-OUEST INNOVATION intensifie sa contribution à l'émergence de projets collaboratifs sur le territoire de l'agglomération en lien avec la thématique de valorisation de la biomasse.

Durant l'année 2009, le pôle a labellisé la plateforme technologique Valthera, ouvrant la voie au financement de cette dernière dans le cadre du Contrat de Projets Etat Région.

En 2010, il agréait le projet Enermass de grappe d'entreprises qui a donné naissance en 2012 au projet européen SUDOE ENERMASSE, piloté par l'Agglo, qui a pour objet la création d'un cluster international d'Innovation pour la valorisation énergétique de la biomasse.

Plus généralement, le financement de projets partenariaux entre entreprises et laboratoires requérant l'agrément préalable d'au moins un pôle de compétitivité régional, Agrimip Innovation constitue donc un élément-clé du dispositif permettant à des projets issus du futur cluster Enermasse, voire de Valthera, de trouver les moyens financiers de leur mise en œuvre.

En outre, le pôle se fixe désormais comme objectif la création d'une nouvelle filière industrielle régionale sur le machinisme agricole dans lesquelles les compétences albigeoises en matière d'automatisation, robotique, mécanique, design industriel... pourront être utilisées et reconnues.

En termes de ressources, le pôle souhaite accroître la part de ses financements privés de 50 à 60 % et, en parallèle, s'engage à ce que les subventions sollicitées dans le cadre des demandes annuelles auprès des collectivités soient stables jusqu'en 2018 et au plus égales à 8000 € pour ce qui concerne l'Agglo.

Le financement annuel accordé par la communauté d'agglomération de l'Albigeois sera étudié au regard des actions réalisées par le pôle et de son plan d'actions prévisionnel et fera l'objet d'une délibération spécifique.

Pour mémoire, la subvention accordée par l'agglomération par délibération N° 2-23-2013 en date du 26 mars 2013, était identique à celle de 2012 et égale à 8000 €.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT l'intérêt que présente le pôle de compétitivité AGRIMIP SUD- OUEST INNOVATION dans la stratégie de développement de l'agglomération et des entreprises albigeoises du secteur agroalimentaire,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DECIDE d'approuver le contrat de performance 2013-2018 du pôle de compétitivité Agrimip Sud-Ouest Innovation.

AUTORISE Monsieur le président ou son représentant à signer tout acte afférent.

Pour extrait conforme,
Fait le 2 juillet 2013,

Le Président,

